



VERS UNE COMPTABILITÉ DE CRÉATION

Dates : 24 et 25 mai 2023
Durée : 2 jours
Lieu : Strasbourg
Coût : 490 €
Effectif : 10 personnes

Cadre réservé à la HEAR

Public concerné :

Artistes auteurs designers,
graphistes, illustrateurs.

Prérequis :

Connaître les règles de droit
commun en matière de comptabilité
et de fiscalité pour les auteurs.

Formateur :

Frank Adebaiye, expert-comptable,
Tabulations

Renseignements / inscription :

Grégory Jérôme, Responsable FC
Isabelle Christ, Conseillère FC et RH
Tel : 03 69 06 37 89

Mail : gregory.jerome@hear.fr
isabelle.christ@hear.fr

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- S'approprier des outils pour mieux gérer sa comptabilité
- Déterminer le bénéfice
- Préparer les déclarations fiscales - déclaration contrôlée
professionnelle (2035), liasses fiscales.
- Préparer la déclaration annuelle URSSAF ARTISTES / ex-MDA
ou AGESSA

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE :

Alternance entre exposé, exercices, études de cas, support
pédagogique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

JOUR 1 : la comptabilité et la fiscalité des artistes-auteurs

- La comptabilité
 - o Le relevé de banque
 - o Les recettes (recettes propres à la création et autres)
 - o Les dépenses (dépenses propres à la création et autres)
- La fiscalité
 - o La TVA (aspects généraux et propres à la création)
 - o La 2035 : enjeux et limites

JOUR 2 : les projets et le diagnostic stratégique

- Les projets
 - o Recenser les projets (du bon usage de la déclaration
annuelle URSSAF ARTISTES)
 - o Déterminer leur rentabilité
 - o Choisir ses projets: envisager chaque projet,
envisager l'ensemble des projets, anticiper
l'interprojet et le hors-projet
- Le diagnostic stratégique de création
 - o Les objectifs
 - o Les investissements
 - o Les opportunités
 - o Les pertes de temps

OUTILS :

iPaidThat, formulaire PDF Cerfa 2035, document de suivi de
projet sous LibreOffice Calc.

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Une fiche d'évaluation anonyme écrite sera transmise aux stagiaires.

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant.